

## Résidence de Création TNS>BCN

JISER Reflexions Méditerranéennes  
2012-2013

### Appel à candidature

JISER Reflexions Méditerranéennes organise sa deuxième édition des résidences de création entre Tunis et Barcelone. D'une durée de 3 mois, cette résidence est adressée aux jeunes artistes visuels tunisiens travaillant dans le domaine de l'art contemporain. Tous les médiums seront acceptés. Les artistes candidats doivent travailler dans le domaine de l'art depuis au moins trois ans.

Cette résidence débutera à Barcelone le 1<sup>er</sup> novembre 2012.

### 1. Spécificité du lieu

Les résidences JISER sont des résidences de recherche et d'expérimentation plastiques s'adressant aux artistes tunisiens professionnels émergents ou confirmés. JISER affirme sa volonté de défendre et soutenir la jeune création en devenir. Elle se présente comme un outil professionnel mis au service des artistes et de leurs productions.

Soucieuse de respecter son attachement aux innovations artistiques, l'association hispano-tunisienne JISER veille à présenter un panel large des expérimentations artistiques entre les deux réalités culturelles espagnoles et tunisiennes.

### 2. Objectifs et contenu

- Proposer à l'artiste lauréat un espace de création pour développer un travail en relation directe avec les espaces d'expositions du lieu, dans un temps déterminé ;
- Fournir la matière à une exposition finalisée conçue à partir du travail préalable et d'œuvres créées pendant le séjour ;
- Développer des interactions avec les différents publics à travers des ateliers pédagogiques et des visites;
- Interventions pédagogiques au Centre Cívic Fort Pienc selon l'évolution du travail en atelier et selon des termes arrêtés d'un commun accord.

L'artiste est invité à séjourner pour élaborer un projet et offrir une visibilité de sa démarche de création à travers l'exposition qui conclura son séjour. Il devra également donner deux ateliers auprès de publics locaux, prioritairement des enfants de 6 à 12 ans (un ou deux groupes de 12 personnes) issus des écoles élémentaires du quartier Fort Pienc de Barcelone, ainsi que des visites pour des groupes divers.

Les artistes prendront part aux activités générales du lieu en participant notamment aux vernissages et aux réunions organisées.

Une convention sera signée entre l'artiste et JISER Reflexions Mediterrànies.

### **3. Conditions financières**

L'atelier de travail ainsi que les frais de logement et déplacement (1 billet a/r Tunis-Barcelone) sont à charge de JISER Reflexions Mediterrànies. Tous autres frais sont à la charge de l'artiste.

La communication (invitations, envois, dossiers, etc...) et le vernissage sont pris directement en charge par le Centre Cívic Fort Pienc de Barcelone.

L'artiste bénéficiera d'un budget de 800€ pour la production des œuvres.

### **4. Procédure**

Le jury sera composé par des membres de l'association JISER à Barcelone et à Tunis, ainsi que deux professionnels du secteur qui sélectionneront l'artiste lauréat sur la base de la qualité de son travail et son potentiel à bénéficier au maximum de la résidence. La résidence débutera le 1<sup>er</sup> novembre 2012.

#### **Date limite de dépôt des dossiers : samedi 15 septembre 2012**

Fin septembre 2012: seul le candidat lauréat sera notifié du résultat du comité par email, et son nom sera publié sur le site de JISER.

#### **Conditions de candidature : Le dossier devra comprendre :**

1. Une lettre d'intention précisant les thèmes de recherche et la nature des travaux que le candidat propose de réaliser pendant son séjour ; (max : 2500 signes espaces compris)
2. Biographie courte + CV ;
3. Un dossier présentant la démarche artistique, des visuels de 5 projets précédents, toute publication pouvant éclairer la compréhension du travail et/ou un site Internet ; (texte : max 3000 signes)

Les dossiers et les demandes d'information doivent être envoyés exclusivement par courriel, à l'adresse [residence2012@jiser.org](mailto:residence2012@jiser.org) La date limite est le samedi 15 septembre 2012 à minuit. Toute candidature reçue après cette date sera rejetée.

### **5. Fiche pratique de la résidence**

Durée : 3 mois

Description du local de travail : Atelier de JISER situé au quartier du Poblenou de Barcelone (27 m<sup>2</sup>) et un espace additionnel dans le Centre Cívic Fort Pienc.

Au terme de 8 semaines (2 mois), l'artiste est invité à préparer l'exposition pendant une période

d'un mois dans la salle d'expositions du Centre Cívic Fort Pienc.

L'exposition durera 4 semaines durant lesquelles l'artiste donnera deux visites pédagogiques. Il assurera également les permanences des samedis de son exposition et apportera si nécessaire une aide à la coordinatrice pour les permanences des autres jours d'ouverture.

**Calendrier de la résidence :**  
**novembre 2012 - janvier 2013**

1. Accueil et travail dans l'atelier : 1<sup>er</sup> novembre 2012
2. Montage expo : du 7 au 15 janvier 2013
3. Vernissage de l'exposition : mercredi 16 janvier 2013
4. Exposition : du jeudi 17 janvier au samedi 16 février 2013
5. Médiation :
  - a. visites guidées et après-midi pédagogiques :
  - b. ateliers pédagogiques :Ces dates seront déterminées précisément après l'arrivée de l'artiste en accord avec JISER et le Centre civi Fort Pienc.
6. Démontage expo : lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 février 2013